

FONDS SOCIAL DE DEVELOPPEMENT



Formulaire de requête de financement

Intitulé du projet : Amélioration des conditions de scolarisation dans la Communauté Rurale de Thiamène

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur : Conseil Régional de Louga

Localisation du projet : Quartier Cité Senghor, Commune de Thiès

Coût total du projet : 56.815.500 FCFA

Montant de la subvention demandée au FSD : 33.515.500 FCFA

Partenariat / soutien déjà accordé par des organismes d'appui au développement :

1. Province de Namur, Province de Brabant Wallonne (Belgique) : Education / formation, jeunesse, femmes, agriculture, élevage, hydraulique villageoise.
2. Province de Turin, Province de Pise, Piémont, (Italie) : Education / formation, sécurité alimentaire, élevage, lutte contre la pauvreté.
3. Municipalité de Barcelone, Aire Métropolitaine de Barcelone (Espagne) : Projet de convention portant sur la promotion inter-institutionnelle, la promotion des initiatives locales, l'élevage, l'eau, l'assainissement et la pêche.
4. Rhône-Alpes (France) : Premières rencontres de coopération.
5. Indian Dairy Association (Inde) : Début de contact en vue de mettre en place un projet laitier

Moyens dont dispose l'organisme demandeur :

- Ressources humaines :

| | |
|------------------------------------|--|
| M. Moustapha Ndiaye | Président |
| M. Yéri Ba | Secrétaire Général |
| M. Ameth Fall | Responsable de la Division Education Alphabétisation et Formation |
| Mme Diop Sédia Fall | Secrétaire de Direction |
| M. Makha Sarr | Chef de la division administrative et financière |
| Melle Fatou Mbodj Diagne | Comptable |
| Mme Seynabou Ly Kane | Comptable (matière région) |
| M. Thierno Dieng | Commis d'administration |
| Melle Nafissatou Boye | Secrétaire |
| M. Ahmed Lamine Sall | Agent de service |
| M. Cheikh Sadibou Sarr | Directeur du CEFAM |
| M. Abdou Diouf | Chef des travaux |
| Mme Fawade Fall | Secrétaire de direction du service CEFAM |
| M. Baye Dame Khoulé | Responsable du bureau de la coopération décentralisée et des relations avec les émigrés. Chef du guichet de l'entreprise |
| Mme Fama Touré | Responsable du Système d'Information Géographique de la région |
| 42 conseillers du Conseil Régional | |

- Ressources financières :

Budget 2005 : 509 332 938 FCFA
 Budget 2006 : 554 482 395 FCFA
 Budget prévisionnel 2007 : 110 551 413 FCFA.

- Moyens matériels et logistiques :

| Désignation | Affectation | Détenteur | Etat |
|-------------------------------|-------------------|--------------------|----------|
| Peugeot 505 Diesel LG 3479A | D. Com | Médou Diarra Fall | Médiocre |
| Peugeot 405 essence LG 3146 A | Comptabilité | Fatou Mbodj Diagne | Médiocre |
| Peugeot 405 Break essence | DEAF | Mamadou Yériba Ba | Médiocre |
| Renault Safrane LG 2283A | Cabinet Président | Moustapha Ndiaye | Médiocre |

L'association des Parents d'élèves sera fortement responsabilisée dans les actions de sensibilisation qui se dérouleront dans les différentes localités de la région, pour sensibiliser les parents et leurs enfants sur la nécessité de l'inscription et du maintien des enfants à l'école. Ils serviront de relais pour la diffusion des messages de sensibilisation.

Le Partenariat

Principaux interlocuteurs pour le projet :

Nicolas DUPUY, Coordinateur

El Hadji MBODJI, Chargé du programme scolaire

Téléphone : 961.46.51

Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet :

Le Partenariat a été sollicité par le Conseil Régional de Louga pour la réalisation d'un projet de construction d'un collège dans la localité de Thiamène (région de Louga).

Le Partenariat a sensibilisé le Conseil Régional de Louga sur la possibilité pour ce dernier de déposer une demande de financement auprès du Fonds Social de Développement de l'Ambassade de France à Dakar.

Après un travail de mobilisation des différents partenaires et d'information sur le terrain pour s'assurer de l'adéquation du projet avec les besoins des acteurs locaux, un projet pour la réalisation d'un collège "clé en main", accompagné d'actions de sensibilisation sur la déperdition scolaire a vu le jour. Le Partenariat apporte un appui technique au Conseil Régional pour l'identification du projet et le montage du dossier de projet.

Un travail de mobilisation et de sensibilisation a été réalisé auprès de l'Inspection d'Académie, de la Communauté rurale de thiamène et de l'association des parents d'élèves pour les impliquer et les responsabiliser dans le projet et définir les modalités de participation de chacun.

En tant que maître d'oeuvre du projet, Le Partenariat prend en charge la coordination, l'animation et l'exécution technique du projet. Pour ce faire un chargé de programme du Partenariat spécialiste dans le domaine de l'éducation (enseignant détaché) ainsi qu'un technicien pour la planification et le suivi du chantier, aux cotés du Conseiller Technique Régional de l'Inspection d'Académie.

1- Contexte du projet

1.1- Situation de départ

La politique d'éducation au Sénégal est fortement marquée par la stratégie dite des « Collèges de Proximité ». Celle-ci vise à constituer un réseau de collèges plus proches des populations les plus enclavées. Malheureusement les moyens de mise en œuvre de cette ambitieuse stratégie manquent. Le projet présenté dans ce dossier concerne justement la construction d'un collège de proximité.

La région de Louga est une région à dominante rurale. Elle couvre une superficie de 24 780 km² représentant ainsi environ 12,60 % du territoire national. Elle réunit plus de 600 000 habitants, soit environ 6% de la population nationale. La densité y est particulièrement faible (25 habitants / km²).

De nombreuses communautés rurales sont très éloignées des équipements éducatifs. Ainsi, on y observe un taux brut de scolarisation de 66,6%, ce qui est inférieur à la moyenne nationale. Concernant l'enseignement moyen, pour 2005, la région de Louga compte 30 collèges, dont 9 privés.

La région de Louga est particulièrement marquée par la déperdition scolaire dans le secteur du moyen / secondaire, aggravée par l'abandon prématuré des jeunes et des filles en particulier. De la 6ème à la 3ème, les taux de redoublement s'élèvent ainsi progressivement de 13,2% à

La communauté rurale de Thiamène, très engagée, a mis à disposition un terrain pour qu'y soit construit le nouveau collège.

Cependant, la construction seule de ces bâtiments doit s'accompagner de mesures d'accompagnement. En effet, la sensibilisation prévue en parallèle est tout à fait nécessaire pour lutter contre la déperdition scolaire, des filles notamment. Il faut convaincre les parents de l'importance d'inscrire les enfants à l'école et de les maintenir dans ce cadre.

A cet effet, des ateliers et des rencontres sont prévus, et ceci justement pour que le projet ne se limite pas à une simple suite de réalisations physiques, mais qu'il privilégie la concertation et le déclenchement de nouvelles dynamiques locales, où les écoles seront effectivement traitées comme un bien commun de la plus haute importance et considérées à leur juste valeur, en reconnaissant qu'un environnement scolaire salubre représente une condition « sine qua non » pour améliorer la qualité de l'instruction de base et donc un passage obligé pour atteindre l'objectif du développement durable.

Enfin, on rappellera combien la bonne gestion du collège conditionne également la réussite de l'objectif d'amélioration des conditions de scolarisation.

Aux vues de ces enjeux, le renforcement des capacités des membres du CGE pour la gestion et l'entretien des infrastructures est des plus importants.

1.3- Identification des bénéficiaires

Les bénéficiaires directs sont les jeunes en âge d'être scolarisés dans le moyen et plus particulièrement les élèves de l'établissement concerné.

La première année, c'est à dire à la rentrée 2008/2009, ce sont 80 élèves qui seront accueillis en sixième (deux classes), 80 en cinquième (deux classes), 50 élèves en 4e (une classe) et 15 élèves en 3e (une classe).

La deuxième année 2009 / 2010, 80 élèves seront accueillis en sixième (deux classes), 80 en cinquième (deux classes), 80 élèves en 4e (une classe) et 50 élèves en 3e (une classe).

La population polarisée par cet établissement est celle de la Communauté Rurale de Thiamène, soit 15 200 personnes.

2- Objectifs et mise en oeuvre du projet

2.1- Objectif principal du projet

Améliorer les conditions de scolarisation des élèves de la communauté rurale de Thiamène en leur permettant de poursuivre leur cycle moyen dans la localité.

2.2- Objectifs spécifiques du projet

- OS1. Réaliser un collège comprenant six salles de classe, un bloc administratif et un bloc sanitaire ;
- OS2. Accroître la capacité d'accueil de l'enseignement moyen et scolariser 225 enfants la première année et 290 enfants la seconde année ;
- OS3. Sensibiliser la communauté sur l'importance de l'inscription à l'école des filles et la déperdition scolaire au cours du cycle moyen
- OS4. Sensibiliser 225 élèves sur la question de l'eau en milieu rural et la prévention des maladies épidémiques ;
- OS5. Mettre en place un Comité de Gestion et renforcer ses capacités notamment en gestion et entretien des infrastructures.

2.5- Description des activités prévues

R1 : Construction du collège pour un accroissement de la capacité d'accueil de l'enseignement moyen

- Organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation avec les bénéficiaires (Association des Parents d'Elèves, population, collectivités locales et autorités administratives) sur le déroulement du projet
- Validation par le comité de suivi des études, plans et devis
- Validation par l'ensemble des partenaires des contrats et conventions de financement
- Lancement de l'appel d'offre par le Maître d'Ouvrage (le Conseil Régional de Louga), pour le choix de l'entrepreneur.
- Le dépouillement par la Commission de dépouillement des appels d'offre du Conseil Régional
- La signature des contrats et conventions de financements
- La réalisation de l'œuvre dont les travaux se feront sur une période prévisionnelle de 5 mois.

R2 : Sensibilisation de la communauté sur l'importance de l'inscription à l'école, des filles notamment, et sur la déperdition scolaire

- Identification des sites à sensibiliser
- Elaboration des supports de communication
- Elaboration d'un planning
- Réalisation des sensibilisations autour d'une tournée
- Evaluation des actions de sensibilisation

R3 : Sensibilisation de 225 élèves sur la question de l'eau et la prévention des épidémies

- Préparation des ateliers avec les enseignants, le service d'hygiène et le district sanitaire
- Validation des contenus par l'Inspection d'Académie et le District Sanitaire
- Evaluation des actions de sensibilisation

R4 : Mise en place d'un Comité de Gestion et renforcement de ses capacités

- Installation du CGE (statutaire)
- Elaboration des contenus des formations avec l'Inspection d'Académie
- Organisation des sessions de formation
- Evaluation
- Mise à disposition d'un fonds de fournitures scolaires créé et géré par le CGE.

2.6- Dispositif de mise en oeuvre

Pour la mise en œuvre du projet, un **comité de suivi du projet** sera mis en place. Il regroupe :

- Un représentant du Conseil Régional,
- Un représentant de l'Inspection d'Académie,
- Un représentant de la communauté rurale,
- Le Principal du collège,
- L'Association des Parents d'Elèves,
- Le Partenariat.

Ce comité a participé à toutes les phases d'identification et de concertation concernant la préparation du projet.

Pour la phase réalisation, il suivra toutes les étapes de la réalisation du projet et sera responsabilisé dans la mise en œuvre de certaines actions, notamment :

- les actions de sensibilisation à destination de la Communauté,
- les actions de prévention sur l'hygiène de l'eau et la prévention des épidémies.

2.8- Agrément des autorités locales

- Lettre d'engagement de l'IA à affecter le personnel enseignant nécessaire au fonctionnement du collège et à mettre à disposition le mobilier nécessaire au bon déroulement des cours
- Lettre d'engagement de l'APE à assurer l'entretien des bâtiments et à contribuer financièrement à l'adduction d'eau, l'électricité et la réalisation du projet.
- Lettre d'engagement du PCR à réaliser les adductions d'eau et d'électricité ainsi que l'entretien général du collège
- Validation du projet par la Mairie de Thiès (lettre du 09/06/06).
- Document de création officielle par le Ministère de l'éducation Nationale du Collège de Thiamène pour l'année 2006/2007
- Convention de partenariat entre le Conseil régional de Louga et le Partenariat

3- Suivi et évaluation du projet

3.1- Méthodologie de suivi du projet

Un comité de préparation et de suivi du projet sera mis en place. Ce comité suivra toutes les étapes de la réalisation du chantier décrites précédemment.

Plus spécifiquement, Le Partenariat sera chargé de la mise en œuvre du projet. A cet effet, un chargé de programme spécialisé dans le secteur de l'éducation sera mis à disposition pour l'exécution du projet.

En parallèle, le Partenariat mobilisera un technicien spécialisé qui aura en charge le suivi du chantier au côté du Conseiller Technique Régional de l'Inspection d'Académie.

Le coordinateur du Partenariat assurera le suivi et la coordination du projet par des missions régulières sur le terrain.

3.2- Evaluation du projet

Une évaluation sera organisée à la rentrée 2008-2009. Une deuxième est prévue à la rentrée 2009-2010, soit un an après l'accueil de la première promotion dans le collège. Cet exercice sera le moyen de valider la réussite du projet via la prise en compte des indicateurs de réussite défini lors de la phase de conception du projet.

Les évaluations seront menées par le Comité de suivi.

3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet :

Le projet correspond à un réel besoin identifié localement. On constate une implication forte de la communauté, matérialisée notamment par la dotation du terrain pour le collège. Ces données assurent la légitimité du projet auprès des populations.

La viabilité sociale est assurée par la concertation¹ mise en place autour du projet. En effet, l'implication de l'Association des Parents d'Elèves dès le départ garantit une appropriation locale.

De plus, ces réalisations sont une réponse à la demande directe des autorités compétentes en matière d'éducation et ayant en charge la construction d'infrastructures scolaires. Ce projet est porté par le Conseil Régional de Louga, avec le soutien de l'Inspection d'Académie.

Ce projet s'inscrit totalement dans les priorités dégagées par le Plan Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF), document cadre en matière d'éducation au Sénégal.

¹ Dans le cadre de l'ensemble de ses programmes, le Partenariat met en place des Cadres de Concertation, lieu de négociation et d'échanges permettant à l'ensemble des parties prenantes de s'exprimer. Ainsi, les sphères politiques, administratives et institutionnelles, et la société civile y sont réunies pour définir en commun les objectifs. Cette expérience permet au Partenariat de maîtriser la dimension concertation/appropriation des projets.

| Rubrique budgétaire | Détail de la rubrique | Mode de calcul | Coût total (FCFA) | Sources de Financement | | |
|---|--|------------------------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------|
| | | | | Conseil régional de Louga | FSD | CR Thiamène Le Partenariat |
| Investissement | | | | | | |
| terrain de 2 ha | | Evaluation du service des domaines | 8 000 000 | | | 8 000 000 |
| Réalisation de 6 salles de classe | | Devis | 24 000 000 | 8 000 000 | 16 000 000 | |
| 1 bloc administratif | | Devis | 7 300 000 | | 7 300 000 | |
| 1 bloc sanitaire (4 toilettes) | | Devis | 2 800 000 | 2 800 000 | | |
| Electrification | 250m linéaires | 6000 F / m | 1 500 000 | | | 1 500 000 |
| Adduction d'eau | 250m linéaires | 4000 F / m | 1 000 000 | | | 1 000 000 |
| | | Sous total 1 | 44 600 000 | 10 800 000 | 23 300 000 | 10 500 000 |
| Etudes / Expertise | | | | | | |
| Etudes et plans | | forfait | 150 000 | | 150 000 | |
| Suivi du chantier | | forfait | 500 000 | | 500 000 | |
| | | Sous total 2 | 650 000 | - | 650 000 | - |
| Education / sensibilisation | | | | | | |
| Sensibilisation sur la déperdition | 6 réunions | 100,000 F / réunion | 600 000 | | 600 000 | |
| Ateliers de sensibilisation sur l'hygiène de l'eau et la prévention des épidémies | 1 atelier par classe | 50,000 F/atelier | 300 000 | | 300 000 | |
| Actions d'accompagnement | projet réalisé par les élèves dans le collège | forfait | 500 000 | | 500 000 | |
| | | Sous total 3 | 1 400 000 | - | 1 400 000 | - |
| Formation | | | | | | |
| Mise en place et formation du CGE | | forfait | 200 000 | | 200 000 | |
| Mise à disposition d'un fonds de fournitures scolaires | | forfait | 1 500 000 | 1 500 000 | | |
| | | Sous total 4 | 1 700 000 | 1 500 000 | 200 000 | - |
| Mise en œuvre opérationnelle | | | | | | |
| Location véhicule | mis à disposition par le Partenariat | 50 000 F/mois sur 10 mois | 500 000 | | | 500 000 |
| Carburant et entretien | | 110 000F/mois sur 10 mois | 1 100 000 | | 1 100 000 | |
| Fournitures secrétariat | | forfait | 200 000 | | 200 000 | |
| | | Sous total 5 | 1 800 000 | - | 1 300 000 | 500 000 |
| Coordination suivi | | | | | | |
| Réunion du comité de suivi | 2 réunions/mois pendant 3 mois | 50 000 F/réunion | 300 000 | | 300 000 | |
| Missions de suivi | 2 mission/mois pendant 7 mois puis 1 mission/mois pendant 3 mois | 30 000/j | 510 000 | | 510 000 | |
| | | Sous total 6 | 810 000 | - | 810 000 | - |

| | | | | | | |
|------------------------------------|----------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------|
| Personnel | | | | | | |
| Chargé de programme éducation | 2j/semaine pendant 10 mois | 10 000 F/j | 800 000 | 800 000 | | |
| Coordinateur | 1j/semaine pendant 10 mois | 30 000 F/j | 1 200 000 | 1 200 000 | | |
| Chargé de mission ONG | 30 jours | 15 000 F/j | 450 000 | 450 000 | | |
| | Sous total 7 | | 2 450 000 | 2 450 000 | | - |
| Evaluation / capitalisation | | | | | | |
| Evaluation / capitalisation | 2 missions | 150 000 F / mission | 300 000 | 300 000 | | |
| Capitalisation | plaque de capitalisation | forfait | 400 000 | 400 000 | | |
| | Sous total 8 | | 700 000 | 700 000 | | - |
| | TOTAL | | 54 110 000 | 12 300 000 | 10 500 000 | 500 000 |
| Frais administratif (5%) | | | 2 705 500 | 2 705 500 | | |
| TOTAL BUDGET PROJET | | | 56 815 500 | 12 300 000 | 10 500 000 | 500 000 |